



Association pour la défense et la promotion de l'œuvre de Vasarely

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 JUIN 2009

Conformément à la convocation du 18 mai 2009, l'association s'est réunie le mardi 16 juin 2009 à 19h00, au 19, cours Sextius à Aix-en-Provence, en présence de 32 adhérents et amis, 67 adhérents ayant adressé leurs pouvoirs à Pierre Vasarely, 48 à Patrick Saintigny et 23 à Fabien Arrivat.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1- accueil par le président,
- 2- rapport moral et vote,
- 3- rapport financier et vote,
- 4- fixation du montant de la cotisation 2009 - 2010,
- 5- actualités et débat,
- 6- renouvellement du bureau,
- 7- questions diverses.

1. accueil par le président.

Pierre Vasarely ouvre la séance en remerciant Messieurs Patrick et Philippe Monge pour avoir mis une nouvelle fois leur espace - galerie à la disposition de l'association pour la tenue de l'assemblée générale annuelle ainsi que les membres présents et représentés, lesquels, tout au long de l'année 2008, ont manifesté leur soutien utile et réconfortant.

Il indique que l'assemblée générale se tient de nouveau au mois de juin, reprenant ainsi sa fréquence habituelle.

L'année 2008 ayant été une année particulièrement chargée avec l'organisation de l'exposition itinérante « *Hommage à Vasarely* » ; l'assemblée générale de 2008 s'est tenue en octobre dernier.

2. rapport moral et vote.

Le président lit le compte-rendu du procès-verbal d'assemblée générale du 14 octobre dernier et invite les participants à intervenir.

Aucun vote « *contre* », aucune « *abstention* », le rapport moral 2008 est adopté à l'unanimité.

3. rapport financier et vote.

Patrick Saintigny procède à la lecture du bilan 2008, réalisé par le cabinet d'expertise comptable Blanchard - Tissandier et indique que l'association compte à ce jour 549 adhérents et amis.

Aucune demande de subventions n'a été faite cette année.

En effet, toutes les actions engagées qui auraient pu faire l'objet de telles demandes l'ont été au bénéfice et au nom de la Fondation ; seule celle-ci pouvait donc prétendre à ces aides.

Les cotisations de ses membres, + 41%, passent de 3.670 à 5.200 euros et les dons passent de 1.699 à 17.250 euros par rapport à 2007.

Le trésorier rappelle que ces augmentations ont permis à notre association de compléter les apports des mécènes pour l'exposition « Hommage à Vasarely » et ainsi de présenter plus longuement l'œuvre peint de Victor Vasarely.

L'exposition itinérante, partie d'Irlande (juillet - août), s'est poursuivie à la Fondation (septembre - octobre) puis à l'Institut Hongrois de Paris (novembre) avant de se terminer à Pécs (janvier - février).

Il invite les participants à intervenir et à voter.

Aucun vote « *contre* », aucune « *abstention* », le bilan 2008 est adopté à l'unanimité.

4. fixation du montant de la cotisation 2009 - 2010.

Patrick Saintigny propose de reconduire le montant des cotisations.

membre actif		membre bienfaiteur	
- adhésion simple	20 euros	- adhésion simple	100 euros et plus
- adhésion couple	30 euros		

Cette proposition est mise au vote et requiert l'unanimité pour le maintien des montants pour l'année 2010.

Il rappelle aux « retardataires » qu'il est encore temps de s'acquitter de leur cotisation 2009, car c'est actuellement le seul moyen de faire face aux actions à engager.

Le prochain appel « 2010 » sera adressé en juin de ladite année.

5. actualités et débat.

Pierre Vasarely rappelle le succès de l'exposition « Hommage à Vasarely » et remercie de nouveau tous les initiateurs de cette manifestation, Jacques Mandelbrojt, présent à l'assemblée générale, John Cunningham et Adrian Kelly (Donegal - République d'Irlande), Jozsef Sarkany (directeur du Vasarely Muzeum,

Pécs - Hongrie), les collectionneurs français (Denise René, André Brothier, Robert Zussau, Emmanuel et Alexandre Bonias) ainsi que les mécènes Pga, Posson, Lmn Development, Morse, Framak, Legallais, Château Beaulieu.

Cette exposition permet d'envisager une autre exposition itinérante des œuvres de Victor Vasarely pour la période 2010 – 2013.

Le président rappelle ses relations privilégiées avec la Ville de Pécs, ville natale de Victor Vasarely, et tout particulièrement avec son Maire, Monsieur Peter Tasnadi, qui après avoir parrainé le vernissage de l'exposition à la Fondation « *Hommage à Vasarely* », lui a fait l'honneur de le désigner « *ambassadeur* » de Pécs2010, Capitale Européenne de la Culture.

Il marque sa profonde tristesse en annonçant son décès en ce début d'année.

Les relations entre la Ville de Pécs, le Musée Vasarely, notre Association et la Fondation Vasarely n'en demeurent pas moins fortes pour autant.

Pierre Vasarely indique que pour l'année 2009, l'association et lui ont proposé plusieurs actions à la Fondation Vasarely qui ont toutes été validées par Maître Xavier Huertas ainsi que par les administrateurs en poste :

- installations en collaboration avec l'association Seconde Nature :
 - . du 5 juin au 4 juillet - Granular Synthesis, Du Zhenjun et Vincent Elka,
 - . du 7 juillet au 1^{er} août - Jean-Michel Bruyère),
- colloque les 19 et 20 juin « *De Cézanne et Picasso à Mondrian et Vasarely* », en collaboration avec l'association euroméditerranéenne pour l'histoire de l'art et l'esthétique, présidée par Jean-Noël Bret avec Carole Talon-Hugon, Colette Tron, Jean Arrouye, Jean-Lucien Bonillo, Bruno Ely, Patrick Lhot, Jacques Mandelbrojt, Michel Menu, Pierre Paliard, Claude Pradel-Lebar et Jacques Vasselin,
- Installations, conférences et concerts du Mim (Laboratoire Musique et Informatique de Marseille), du 11 août au 10 septembre, avec Philippe Bootz, Frank Dufour, Jean Favory, Marcel Formosa, Jacques Fourès, Marcel Frémiot, Jean-Pierre Moreau, Jacques Mandelbrojt.
- Installations, conférence et concert des Acousmonautes, du 22 septembre au 10 octobre, avec Lucie Prod'homme, Inès Wickmann, Robert Coinel, Francis Dhomont et Christophe Modica.

Ces actions, qui ont toutes reçu le label « *Aix-en-Provence – Picasso 2009* » ont pu être mises en place grâce à la collaboration de toutes les personnes précitées.

Pierre Vasarely tient tout particulièrement à remercier les collaboratrices de Maître Xavier Huertas : Mademoiselle Anna-Lena Detamanti et Madame Marie-Laurence Hugard-Gari.

Fabien Arrivat relève que notre association a consacré ces derniers mois une grande partie de son activité à défendre les intérêts de la Fondation Vasarely. Il poursuit qu'à ce titre elle aurait pu légitimement prétendre à l'obtention de subventions pour cette activité.

Ce à quoi Pierre Vasarely répond que les représentants de la Ville d'Aix-en-Provence et de la Communauté du Pays d'Aix au sein du conseil d'administration ont validé le principe d'octroyer exceptionnellement à la Fondation la somme de 5000 euros pour le colloque du mois de juin ainsi que pour la manifestation des Acousmonautes de septembre. Il en profite pour les remercier de nouveau.

Il poursuit en indiquant qu'une partie des 2500 euros permettra d'éditer les actes du colloque. En effet, cette mission de « rencontres » répond totalement à celle que Victor Vasarely avait formulé en 1971 pour sa fondation.

Toujours dans le cadre de la Fondation, le président rappelle les conditions dans lesquelles l'administrateur provisoire lui a demandé de mettre en place une vente d'œuvres aliénables (originaux et multiples appartenant à l'institution et à la collection André Vasarely).

C'est au début du mois de décembre 2008 que Pierre Vasarely prit attache avec Marc Ottavi, expert en art de l'Hôtel Drouot. Maîtres Yves Wetterwald et Patrick Rannou - Cassegrain, commissaires - priseurs niçois, se sont chargés quant à eux de l'organisation matérielle de l'opération.

C'est ainsi qu'en un temps record et dans un contexte économique particulièrement tendu cette vente a abouti à un résultat net de 305.000 euros (frais compris) permettant ainsi de couvrir la totalité des 140.000 euros de dettes contractées ces dernières années par la Fondation.

Pierre Vasarely tient à remercier tout particulièrement Marc Ottavi, Yves Wetterwald et Patrick Rannou - Cassegrain ainsi que l'ensemble de leurs collaboratrices et collaborateurs pour leur action désintéressée au profit de la Fondation.

Par ailleurs, la mission de Maître Xavier Huertas se terminant le 25 juillet 2009, ce dernier, aidé par le représentant du Ministère de l'Intérieur au sein du conseil d'administration, s'est attaché depuis 2008 à recomposer le conseil d'administration de la Fondation Vasarely.

Un nouveau Bureau devrait être élu avant la fin de l'année 2009.

A la demande de Maître Jean Leclerc, avocat, Pierre Vasarely évoque les actions judiciaires en cours :

- celle engagée par l'administrateur provisoire en avril 2008, qui vise à recouvrer les donations aliénables et inaliénables de la Fondation, vient d'être délocalisée devant la Cour d'Appel de Paris,
- celles concernant « le droit moral » de Victor Vasarely et « contre certains administrateurs » de la Fondation sont

- celle, pour vol, engagée à Chicago à l'encontre de Michèle Taburno est toujours pendante devant la Cour Fédérale,

Pierre Vasarely déplore par ailleurs un second incendie en moins de quatre ans dans l'atelier de Victor Vasarely à Annet-sur-Marne. Ce lieu doit être consacré à un lieu de mémoire du Maître de l'art optique.

Il évoque également son initiative heureuse d'avoir contacté, grâce au soutien de Maître Stéphane Couchoux, avocat associé de la Société d'Avocats Akléa, des adhérents de l'Association, lesquels, par le biais de la Loi Tepa 2007, ont pu faire profiter de leur ISF 2008 la Fondation, reconnue d'utilité publique.

Plusieurs donateurs ont ainsi versé 37000 euros à la Fondation Vasarely : ce qui est très encourageant pour l'avenir. L'année prochaine, une démarche plus active et systématique sera mise en place.

La Lettre de l'Association n° 5 n'ayant pu être rédigée comme prévu en mars 2009 paraîtra à l'automne prochain.

Le président invite les amis et adhérents de l'association à « visiter » le site www.vasarely.net pour avoir une actualité plus complète et en profite pour remercier de nouveau Christophe Booth de la société ProvenceLive pour son action à nos côtés.

6. Renouvellement du bureau.

Le renouvellement des membres du Bureau est mis au vote.

Messieurs Fabien Arrivat (secrétaire général), Patrick Saintigny (trésorier) et Pierre Vasarely (président) sont renouvelés à l'unanimité.

7. Questions diverses.

Aucune

L'assemblée générale est clôturée par le président à 20h10.

Aix-en-Provence, le 1^{er} juillet 2009

Fabien Arrivat
secrétaire

Patrick Saintigny
trésorier

Pierre Vasarely
président

